

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2018 A 20H30
SALLE DU CONSEIL DE SAINT GEORGES EN COUZAN.

Présents : André DERORY (maire), Serge MARCOUX (3^{ème} adjoint), Serge ADAMI (1^{er} Adjoint), Agnès LAURENDON (2^{ème} adjoint), Françoise DEYGAT (conseillère municipale), David BUISSON (conseiller municipal), Dominique BARTHOLIN (conseiller municipal), Audrey BESSAY (conseillère municipale).

Secrétaire de séance : Audrey BESSAY.

Absents : Mr Julien CHAVAREN (conseiller municipal), Mr Stéphane PRAJALAS (conseiller municipal), Mme Séverine CHAZELLE (conseillère municipale),

Procuration : Mr Stéphane PRAJALAS donne procuration à Mme Agnès LAURENDON.

1) Vente de bois BND Davoissenne.

Le conseil municipal accepte la vente de BND de Davoissenne des BND dont l'argent sera réinvesti dans les chemins ruraux pour une somme de 4900€.

2) DGD DOITRAND/ASTEN.

Le conseil municipal donne pouvoir à Monsieur le maire pour régler la somme de 2072,79€HT à l'entreprise ASTEN (sous-traitant de l'entreprise ALOIN pour le bardage).

Le conseil municipal accepte le DGD de l'entreprise Doitrand de 9234,13€ TTC.

3) Avenants Commerce.

Monsieur le maire fait part de la plus-value de l'entreprise EGP platerie peinture qui s'élève à 1546,41€HT (doublage appartement notaire).

→ Le Conseil municipal valide cette plus-value.

Monsieur le maire fait part de la plus-value de l'entreprise ARCHIMBAUD qui s'élève à 541,51€HT (Reprise de dalle).

→ Le Conseil municipal valide cette plus-value.

Monsieur le maire fait part de la plus-value de l'entreprise DERORY Electricité Froid (plomberie) qui s'élève à 1796€HT (Chauffe-eau).

→ Le Conseil municipal valide cette plus-value

Monsieur le maire fait part de la plus-value de l'entreprise CHARRIER (Chauffagiste) qui s'élève à 1920€HT (pour 4 radiateurs supplémentaires)

→ Le Conseil municipal valide cette plus-value.

Monsieur le maire fait part des choix possibles concernant la marque de la chaudière proposés par l'entreprise CHARRIER.

→ Le Conseil municipal choisi la marque OKOFEN pour le prix du marché.

4) Encaissement chèque FONDS AMAC.

Le conseil municipal accepte l'encaissement du chèque de 9325,16€ provenant du fonds AMAC (assurance concernant le bâtiment industriel anciennement Jacques et Cie : acompte sur l'année 2017).

5) PLUI.

Un groupe de travail se réunira le mercredi 31 janvier 2018 à 20h00 en salle du conseil municipal.

6) Renforcement AEP FOOT.

Le conseil municipal donne son accord pour l'étude concernant le renforcement de l'Adduction d'eau potable sur la zone du terrain de football.

7) Questions diverses.

7.1. Enduit du préau de la salle des fêtes.

Monsieur le maire présente un devis de l'entreprise ROBERT Mathieu à hauteur de 2930€ pour enduire le préau.

➔ Le conseil municipal valide ce devis.

7.2. Rencontre sous-préfet.

Monsieur le maire nous informe que Monsieur le sous-préfet viendra sur la commune le 02 février de 9h00 à 11h00.

7.3. Demande de subvention DDEN.

L'union départementale des délégués départementaux de l'éducation nationale de la Loire sollicite le conseil municipal concernant une demande de subvention. Le conseil souhaite mener une réflexion quant à cette demande.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.